



Litige : le client ne paye pas et vol le travail

Par **Biagi**, le **27/01/2009** à **18:07**

Bonjour,

Je me retrouve dans une drôle de situation après à peine 6 mois de freelance, je travaillais pour un client sur la réalisation d'un nouveau design pour son site internet, celui-ci m'a signé un bon pour accord sur un devis et m'a réglé les 30% d'acompte.

Une fois le travail quasiment achevé (90%), j'ai reçu une demande de son webmaster me demandant une première version de mon travail pour effectuer des tests d'intégration, ce que j'ai refusé.

Au titre que le travail était livré une fois terminé.

Ensuite les contacts avec mon client se sont fait de plus en plus rares, jusqu'à plus rien.

Aujourd'hui je découvre que le nouveau design est en place sur son site internet.

Je voulais savoir quel était mes recours ?

Est-ce que c'est du vol ? ou simplement une facture non réglée ?

Merci de vos précieux conseils.